

# SÉNAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1976-1977

Annexe au procès-verbal de la séance du 23 novembre 1976.

## RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

*au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1977, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,*

Par M. René MONORY,

Sénateur,  
*Rapporteur général.*

TOME III

**LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPECIALES**  
(Deuxième partie de la loi de finances.)

ANNEXE N° 29

**TERRITOIRES D'OUTRE-MER**

*Rapporteur spécial : M. Louis JUNG*

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Geoffroy de Montalembert, Max Monichon, Jacques Descours Desacres, Henri Tournan, vice-présidents ; Yves Durand, Roger Gaudon, Joseph Raybaud, Modeste Legouez, secrétaires ; René Monory, rapporteur général ; Auguste Amic, Maurice Blin, Roland Boscardy-Monsservin, René Chazelle, Bernard Chochoy, Jean Cluzel, Yvon Coudé du Foresto, Marcel Fortier, Jean Francou, Gustave Héon, Paul Jargot, Louis Jung, Robert Lacoste, Fernand Lefort, Georges Lombard, Raymond Marcellin, Josy-Auguste Moinet, Mlle Odette Pagani, MM. Gaston Pams, Pierre Prost, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Paul Ribeyre, Edmond Sauvageot, François Schleiter, Robert Schmitt, Maurice Schumann.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (5<sup>e</sup> législ.) : 2524 et annexes, 2525 (tomes I à III et annexes 27), 2533 (tome V) et in-8° 555.

Sénat : 64 (1976-1977).

---

Loi de finances. — Territoires d'Outre-Mer.

## SOMMAIRE

---

	Pages
<b>Introduction</b> .....	3
<b>CHAPITRE PREMIER. — Aperçu sur la situation économique et sociale des différents Territoires d'Outre-Mer</b> .....	5
<b>CHAPITRE II. — Examen des crédits inscrits au titre des Territoires d'Outre-Mer</b> .....	13
<b>Annexes</b> .....	27

---

Mesdames, Messieurs,

Le budget 1977 des Territoires d'Outre-Mer, comme celui de l'année précédente, est placé sous le signe de l'incertitude. La situation de ces territoires au sein de la Communauté française est en pleine évolution.

Depuis juillet 1976 le Territoire de *Saint-Pierre-et-Miquelon* a accédé au statut de Département d'Outre-Mer. Les Comores ont préféré accéder à l'indépendance, à l'exception de l'île de *Mayotte* qui demeure placée sous la souveraineté française et dont le statut sera arrêté dans un proche avenir.

L'inscription des crédits relatifs à ce territoire au budget des Départements d'Outre-Mer paraît quelque peu arbitraire et préjuge la décision que prendra le Parlement quant au statut futur de l'île.

Pour le Territoire des *Afars et des Issas*, la situation semble s'être clarifiée ; le processus qui conduira ce territoire à la souveraineté nationale est maintenant entamé.

Dans le Pacifique la vie politique locale gravite essentiellement autour de la question de l'évolution des statuts des territoires.

En *Nouvelle-Calédonie*, si l'accord est total pour l'abandon d'un statut qualifié d'anachronique, un débat difficile est ouvert pour connaître le contenu d'un nouveau statut et surtout sur le degré d'autonomie qu'il apportera. La querelle qui oppose groupes et partis est soutenue en outre par des antagonistes particuliers liés par exemple à l'application de la loi Debré aux enseignements privés, la réforme foncière...

La situation est comparable en *Polynésie* où la querelle politique sur l'autonomie et surtout sur la nature de celle-ci occulte totalement les difficultés croissantes d'ordre économique et financier.

Il serait tentant d'accorder aux îles *Wallis et Futuna* — dont la superficie, le nombre d'habitants, le statut peuvent être rapprochés de ceux de *Saint-Pierre-et-Miquelon* — le statut de département. Or, il ne semble pas y avoir dans ces îles le désir manifeste

de voir le statut modifié. Le maintien de l'équilibre socio-politique conduit à penser qu'il est préférable d'éviter d'appliquer sur ce territoire des structures départementales qui perturberaient une vie coutumière à laquelle les habitants sont attachés. Ce Territoire doit bénéficier pleinement des effets de la solidarité nationale notamment en matière d'équipements sociaux, sanitaires, éducatifs et de transports.

L'intervention de l'échange de lettres franco-britannique signées à Londres le 19 août 1975 et créant l'Assemblée représentative des *Nouvelles-Hébrides* a constitué une étape décisive de l'évolution institutionnelle du Condominium qui devrait se poursuivre dans les meilleures conditions pour accéder à l'indépendance à plus ou moins long terme. Ce délai devrait permettre à la France d'assurer un rééquilibrage des communautés, par la poursuite de l'effort en matière d'enseignement et d'autre part de trouver des moyens pour l'unification des législations et la réforme du régime de la terre.

## CHAPITRE PREMIER

### APERÇU SUR LA SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DES DIFFERENTS TERRITOIRES

Bien qu'implantés dans les diverses régions du globe, la situation économique des différents Territoires d'Outre-Mer présente quelques caractéristiques identiques. Isolés et éloignés tant de la Métropole que des centres développés, ils rencontrent de grandes difficultés pour accéder à un niveau de développement autonome acceptable.

#### La Nouvelle-Calédonie.

L'économie de ce territoire repose pratiquement sur une mono-industrie : l'extraction et le raffinage du minerai de nickel. Richesse considérable représentant 60 % des ressources mondiales, le nickel néo-calédonien est un facteur d'incertitude pour le développement de ce Territoire qui se trouve directement exposé aux fluctuations de la conjoncture internationale quant à la demande de métaux non ferreux. La diversification des activités productrices est donc indispensable.

Malgré la chute des exportations de minerai de *nickel*, l'extraction s'est poursuivie en 1975 à un rythme soutenu.

**Production et exportation du minerai de nickel.**  
(Minerai humide et équivalent en métal contenu.)

	1971	1972	1973	1974	1975
1. Production (tonnes) :					
Minerai humide.....	7 722 000	5 512 000	5 858 000	6 961 000	6 700 000
Métal contenu.....	150 915	108 060	115 872	136 825	133 282
Taux de progression annuel .....	9 %	— 28 %	7 %	18 %	— 3 %
2. Exportation (tonnes) :					
Minerai humide.....	3 832 035	2 223 671	2 802 919	3 347 153	2 466 428
Métal contenu.....	70 306	40 892	52 085	60 645	44 693
Taux de progression annuel .....	— 2 %	— 42 %	— 27 %	16 %	— 26 %

La production minière n'a pas progressé en 1975. Seulement 37 % de la production ont été exportés contre 48 % en 1974 du fait d'une baisse de 26 % (en tonnage) des achats japonais. La plus grande part de la production minière non exportée a été transformée à Doniambo.

Les stocks à la fin de 1975 s'élevaient à trois mois de stock outils et à trois mois de stock d'exportation sur la base des prévisions 1976.

La production et les exportations de *produits métallurgiques* par la société Le Nickel ont évolué comme suit :

**Production et exportation de produits métallurgiques de nickel.**  
(Equivalent en métal contenu.)

	1971	1972	1973	1974	1975
1. Production (tonnes de métal contenu) :					
Mattes .....	16 138	20 199	2 476	18 837	18 266
Fontes (ferro-nickels) ..	32 253	37 050	35 759	48 533	52 802
Total .....	48 391	57 249	57 235	67 370	71 068
Taux de progression annuel .....	5 %	18 %	»	18 %	5 %
2. Exportation (tonnes de métal contenu) :					
Mattes .....	15 796	20 645	16 784	20 073	19 417
Fontes (ferro-nickels) ..	20 052	39 204	33 359	47 123	42 658
Total .....	44 848	59 849	50 142	67 196	62 075
Taux de progression annuel .....	3 %	33 %	16 %	34 %	— 8 %

La production totale de 1975 a augmenté de 5 % par rapport à 1974 alors que la production mondiale a baissé. Mais les exportations dont plus des trois quarts du tonnage ont été dirigés sur la métropole et le solde vers les Etats-Unis et le Japon, sous forme de mattes, ont diminué de 8 %.

Les effets de la crise économique mondiale affectent encore les résultats du premier semestre 1976. La production du minerai

et de produits métallurgiques est en baisse de près de 10 %. Mise à part la Société Le Nickel, les autres producteurs connaissent de grosses difficultés.

L'environnement économique est peu propice à la relance des investissements. Néanmoins la Société Le Nickel, qui a mis au point fin 1975 un programme d'extension de sa capacité de production minière et métallurgique en Nouvelle-Calédonie, entend porter d'ici 1980 l'unité de traitement et d'affinage de Doniambo de 70 à 83 000 tonnes et de mettre en exploitation de nouveaux sites miniers à Néponi et Kouaoua pour atteindre une capacité d'extraction de 3,2 millions de tonnes de minerai.

La mise en valeur des gisements du Nord semble tarder. Le B. R. G. M., qui a acquis 90 % des actifs de la Cofremmi (filiale du groupe Patino, implantée dans ce secteur), a fait entreprendre des études sur les gisements avant la mise au point du montage industriel et financier de l'opération.

Les autres projets concernant l'exploitation des minerais latéritiques du Sud (faible teneur) ne semblent pas devoir être poursuivis avant 1980 du fait des incertitudes technologiques et du coût des investissements.

Compte tenu de l'évolution du marché du chrome, I. N. C. O., en collaboration avec Creusot-Loire, a décidé de relancer des études en vue d'une nouvelle exploitation du gisement de la Tiébaghi dont la mise en valeur avait cessé en 1962.

Un nécessaire rééquilibrage de l'économie néo-calédonaise doit être entrepris en développant notamment les productions agricoles et industrielles destinées au marché local.

Un Fonds d'aide et de développement de l'intérieur et des îles (F. A. D. I. L.) a été créé et doté de 6 millions de francs par la dernière loi de finances rectificative pour 1975. Son intervention est trop récente pour pouvoir dresser un premier bilan de son action.

Il a été décidé de favoriser le développement du milieu rural. Outre l'accroissement des productions destinées à la satisfaction du marché local (cultures maraîchères, élevage bovin et porcin, culture de la pomme de terre), il est prévu la création d'une chaîne de marchés communaux destinés à étendre les débouchés des produits locaux. Des actions porteront sur les structures, notamment par l'aide apportée aux organisations professionnelles et l'encou-

agement à l'accession des Mélanésiens à la propriété du sol. Enfin, une action sera entreprise en faveur du reboisement et de la mise en valeur.

La réussite d'un tel programme reste subordonnée à l'adhésion des populations, à l'extinction de certains intérêts corporatistes, et plus généralement à une plus grande sérénité de la vie politique locale.

### La Polynésie.

Dans ce Territoire, nous retrouvons le rôle prédominant de la mono-activité qui entrave le développement de toute autre production. Mais la situation est plus grave car la richesse exploitable est artificielle et temporaire.

Créé en 1962, le Centre d'expérimentation du Pacifique a bouleversé l'économie du Territoire. En 1975, malgré la réduction de ses activités, il a assuré encore 41 % du produit intérieur brut. S'il a permis de faire croître ce dernier de 406 % dans les dix années qui ont suivi sa création et de multiplier par 4,5 le revenu des ménages dans la même période, il a aussi presque anéanti l'économie naturelle locale.

A l'heure de la réduction de l'activité du Centre d'expérimentations du Pacifique et de son redéploiement partiel plus à l'Est, quelle désillusion ! Alors que jusqu'en 1960 la balance des échanges commerciaux était presque équilibrée, les exportations ne couvrent plus aujourd'hui que le dixième des importations.

L'agriculture et l'industrie contribuent pour moins de 20 % au produit intérieur brut, mais les services pour plus de 40 %. La désaffection pour les activités traditionnelles laisse mal augurer des chances de réussite d'un programme de développement qui voudrait donner une place essentielle à l'agriculture et à l'exploitation des ressources de la mer.

Dans le domaine agricole, malgré l'effondrement de ses cours, le coprah a retrouvé en 1975 un niveau de production jamais atteint depuis dix ans ; *une partie de la main-d'œuvre sans emploi au titre du C. E. P. a reflué dans les îles d'où elle était originaire* et a pu assurer une bonne récolte. Ce succès relatif va devoir être encouragé pour relancer l'ensemble du secteur agricole : cultures vivrières, élevage (moins de 10 % de la viande de bœuf consommée est produite sur place). D'importants travaux d'infrastructure vont devoir être entrepris : adduction d'eau, énergie électrique, etc.



Le second secteur qui mérite l'attention et qui pourrait devenir la grande richesse de ce territoire, c'est l'exploitation des ressources de la mer. Jusqu'à présent rien de sérieux n'a été entrepris. Une pêche artisanale aux méthodes traditionnelles assure l'alimentation en poisson frais des archipels, mais l'exploitation industrielle des fonds riches en poissons et crustacés est laissée à l'initiative des armements étrangers (nippons et américains). Des recherches et des expériences intéressantes ont été entreprises par le C.N.E.X.O. ; les possibilités de développement de la pêche et de l'aquaculture existent. Il reste à mobiliser les moyens et... les énergies pour mettre en valeur l'ensemble de ces richesses. A moyen et long termes, une exploitation plus vaste et plus audacieuse pourra être entreprise. Elle exigera la mise en œuvre de moyens importants qui ne pourront être réunis que dans un cadre plus vaste que celui du territoire proprement dit et exigeront un engagement direct de la Métropole (cf. annexe II).

Le troisième secteur qui connaît un certain succès et dont les possibilités ne sont pas épuisées, c'est celui du tourisme. Fin 1975, le territoire disposait de 1 900 chambres et avait accueilli 82 000 touristes. Le développement de cette activité est intéressant ; toutefois, elle ne devra demeurer qu'un complément aux activités des secteurs primaire et secondaire. Elle est très vulnérable du fait, d'une part, de la concurrence mais surtout de sa sensibilité à la conjoncture internationale, voire à la mode. En outre, compte tenu de l'éloignement du territoire des grandes concentrations humaines solvables, elle ne peut espérer à court et moyen termes atteindre qu'une clientèle limitée et déjà très sollicitée.

### **Les Nouvelles-Hébrides.**

Pour le Condominium, l'année 1975 aura été très médiocre sur le plan économique. L'ensemble des exportations ont diminué des deux tiers, revenant à un niveau atteint dix années auparavant.

L'économie de l'archipel dépend essentiellement du coprah dont les cours se sont effondrés. En outre, les caractéristiques particulières de sa production sur le plan local ont accentué l'effet dépressif des cours internationaux. De deuxième producteur mondial il y a quelques années, les Nouvelles-Hébrides se trouvent maintenant au cinquième rang, loin derrière les Philippines et la Malaisie.

La baisse du cours mondial du coprah qui s'était manifestée dès 1974, s'est poursuivie en 1975 et jusqu'en avril 1976. La conjonction du développement de la demande européenne en tourteaux consécutive à la sécheresse et du fléchissement de l'offre mondiale à la suite d'un cyclone aux Philippines, principal producteur, a entraîné les cours à la hausse et a permis une reprise des ventes depuis juillet 1976. Mais cette amélioration conjoncturelle ne pourrait produire son plein effet que sur un appareil de production satisfaisant. Or, la vétusté d'une grande partie de la cocoteraie, la faible qualité du coprah, la médiocrité des rendements et l'insuffisance des moyens de transports sont autant d'obstacles à une reprise durable et rémunératrice de cette production. La place importante tenue par les planteurs européens (40 % des plantations), dont les initiatives sont hypothéquées par l'avenir politique du Condominium, ne permet pas d'espérer le succès d'une éventuelle politique de relance de cette production.

Le deuxième poste des exportations est le poisson congelé. Mais la mévente observée aux Etats-Unis, principal client, a diminué en tonnage et plus encore en valeur les exportations. Cette situation a une répercussion sur l'emploi, certes limitée compte tenu des effectifs employés.

Les productions modestes de café et de cacao demeurent stationnaires. L'élevage et la viande pourraient être des ressources importantes si des accords de débouchés étaient conclus avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et surtout le Japon.

Mais un obstacle majeur au développement de l'économie néhébridaise est constitué par l'insuffisance de transports maritimes et aériens. Il a une incidence directe sur le tourisme (15 840 touristes en 1975) qui ne pourra pas se développer tant que l'archipel ne disposera pas, par exemple, de pistes d'atterrissage pouvant accueillir les longs courriers.

### **Les îles Wallis et Futuna.**

En raison de leur exiguïté et de leur éloignement, ces îles ne peuvent prétendre à un grand développement. L'activité économique n'est qu'une activité de subsistance rurale, pastorale et de pêche dans le lagon. Le territoire n'enregistre pratiquement aucune exportation. Avec l'artisanat, la construction et les travaux financés

par des ressources publiques sont les seules activités secondaires. Aussi les deux tiers de la population en âge de travailler ont-ils émigré vers la Nouvelle-Calédonie et les Nouvelles-Hébrides avec l'espoir de revenir au pays pour finir leurs jours.

Quelques possibilités de développement existent : la forêt à Futuna pourrait donner du bois d'œuvre, la cocoteraie fournirait quelques ressources exportables : coprah, tourteaux, et la pêche en haute mer offrirait des emplois embarqués et à terre ainsi que des produits exportables.

En toute hypothèse, ce territoire a besoin du plein effet de la solidarité nationale qui doit lui apporter, outre des équipements lourds d'infrastructure, des moyens de subsistance quotidienne.

### **Territoire des Afars et des Issas.**

L'activité du port de Djibouti constitue la principale ressource du territoire. La réouverture du canal de Suez, le 5 juin 1975, a augmenté le trafic et le nombre de touchées (1 230) sans retrouver pour autant le niveau de 1965 (3 090) (1). En outre, les événements d'Erythrée rendant moins sûre la liaison routière Assab—Addis-Abeba ont provoqué un détournement de trafic salutaire.

Le trafic du chemin de fer franco-éthiopien est en nette progression, notamment pour le trafic voyageur. Son exploitation demeure néanmoins déficitaire.

En dehors de ces activités, les ressources du territoire sont très limitées. Avec une population pour moitié urbaine et pour moitié nomade, la production agricole ne peut être que réduite : elle assure moins d'un quart de la consommation territoriale. Seul l'élevage est une production notoire, elle couvre pratiquement les besoins locaux et assure la seule ressource naturelle exportée : les peaux, 337 tonnes en 1974.

La pêche reste une activité limitée, aux méthodes artisanales et sans grand profit pour le territoire. Quant au tourisme, il n'est rien moins qu'embryonnaire : 130 chambres, capacité insuffisante pour permettre le lancement sérieux d'une telle activité.

---

(1) Le tonnage des opérations commerciales est supérieur à 1965, mais le trafic de soutage est en régression. La concurrence des ports tels que Suez ou Djeddah, alimentés directement par des sociétés pétrolières arabes, est très vive ; les prix pratiqués peuvent être inférieurs de 20 % à ceux offerts par Djibouti.

L'ampleur relative des investissements publics provoque un heureux contraste avec la faiblesse de l'initiative privée : route de Djibouti à Addis-Abeba, aérodrome de Tadjourah, jetée à Obock, gare routière, bâtiments hospitaliers, centre sportif, centrale électrique. L'ensemble de ces opérations sont en cours de réalisation.

\*  
\* \*

La caractéristique commune des économies de ces territoires est leur extrême vulnérabilité à la conjoncture mondiale due le plus souvent à une mono-activité et à des structures socio-économiques qui contribuent à amplifier l'incidence des phénomènes extérieurs.

Il paraît urgent de réanimer des activités primaires diversifiées. Le développement des productions agricoles doit assurer la subsistance des populations de ces territoires sans recours excessif aux importations. De même, les possibilités immenses qu'offre l'exploitation de la mer et des fonds marins dans des zones qui sont reconnues comme particulièrement riches doivent être saisies.

Sur le plan institutionnel, dans la mesure où ces territoires demeurent sous la souveraineté de la France, il paraît urgent de moderniser des systèmes fiscaux essentiellement indirects qui fournissent des ressources dont le volume est par trop sensible au niveau d'activité. Il convient en outre, avant toute intervention économique, financière ou sociale, d'avoir le souci de rétablir une certaine harmonie entre les conditions générales du niveau de vie et l'état de développement de ces Territoires.

## CHAPITRE II

### EXAMEN DES CREDITS INSCRITS AU TITRE DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

#### Examen d'ensemble.

Il est difficile de comparer le projet de budget des Territoires d'Outre-Mer pour 1977 à ceux des exercices antérieurs. Deux territoires, les Comores et Saint-Pierre-et-Miquelon ne bénéficient plus du statut particulier des Territoires d'Outre-Mer (1). En conséquence, les crédits qui, au titre de ces deux collectivités figuraient en 1976 dans ce budget, sont, pour 1977, transférés pour l'essentiel au budget des Départements d'Outre-Mer et pour une part plus faible au budget du Ministère des Affaires étrangères.

	1976	1977	DIFFÉ- RENCE	POUR- CENTAGE
	(En millions de francs.)			
<i>Dépenses ordinaires.</i>				
Moyens des services.....	127,3	133,9	+ 6,6	+ 5,2 %
Interventions publiques.....	216,9	215,8	— 1,1	— 0,5 %
Total .....	344,2	349,7	+ 5,5	+ 1,6 %
<i>Dépenses en capital.</i>				
Crédits de paiement.....	138,2	105,9	— 32,3	— 33,4 %
Total des crédits.....	482,4	455,6	— 26,8	— 5,6 %
Autorisations de programme.....	136,4	109,1	— 27,3	— 20,1 %

On peut toutefois appréhender approximativement quelle est la modification des crédits apportée d'une année sur l'autre pour les territoires qui demeurent sous ce statut en 1977, en isolant,

(1) Cf. réserve faite en page 3 de ce rapport.

dans la mesure du possible, les dépenses engagées en 1976 au titre des Comores et de Saint-Pierre-et-Miquelon (43,9 millions de francs en dépenses ordinaires, 18,250 millions de francs en dépenses en capital).

Dans ces conditions, nous obtenons la présentation budgétaire suivante :

	1976 (rectifié).	1977	DIFFÉ- RENCE	POUR- CENTAGE
	(Millions de francs.)			
Dépenses ordinaires.....	300,3	349,7	+ 49,4	+ 16,4 %
Dépenses en capital (crédits de paiement) .....	120	105,9	— 14,1	— 11,7 %
Total .....	420,3	455,6	+ 35,3	+ 8,3 %
Dépenses en capital (autorisations de programme).....	118,2	109,1	— 9,1	— 7,7 %

Cette présentation donne une image plus exacte du budget des Territoires d'Outre-Mer pour 1977 pour les cinq Territoires qui demeurent actuellement soumis à ce statut. Néanmoins, les propositions sont peu satisfaisantes : + 8,3 % d'augmentation d'une année sur l'autre. C'est là un budget de reconduction dans lequel, si les dépenses ordinaires semblent convenablement pourvues, les dépenses en capital sont sacrifiées.

Il faut cependant rappeler que le fascicule budgétaire consacré aux Territoires d'Outre-Mer ne laisse apparaître qu'une faible partie des crédits publics consacrés à ces territoires et ne permet pas un examen sérieux de l'effort financier global de la Métropole à l'égard de ceux-ci. De plus, il a été décidé le 10 juillet 1975 que les différents ministères techniques métropolitains devaient prendre part plus largement à l'équipement des Territoires d'Outre-Mer. Certains ministères intervenaient déjà antérieurement à cette décision ; les départements de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, des Transports et de la Santé ont été invités à élargir leurs domaines d'action.

TABLEAU I

Récapitulation générale des crédits affectés aux Territoires d'Outre-Mer (1976-1977).

	1976			1977		
	Gestion des services.	Crédits affectés.	Total.	Gestion des services.	Crédits affectés.	Total.
	(En millions de francs.)					
<b>I. — Dépenses civiles.</b>						
Anciens combattants.....	»	16,609	16,609	»	17,363	17,363
Culture .....	»	0,526	0,526	»	0,527	0,527
Economie et Finances :						
I. — Charges communes....	»	126,00	126,00	»	146,600	146,600
II. — Services financiers....	»	31,748	31,748	»	34,873	34,873
Education .....	»	255,642	255,642	»	372,861	372,861
Equipement .....	0,479	3,748	4,227	0,307	3,435	3,742
Intérieur .....	»	2,817	2,817	»	3,084	3,084
Justice .....	»	20,700	20,700	»	23,908	23,908
Qualité de la Vie :						
II. — Jeunesse et Sports....	»	2,966	2,966	»	3,090	3,090
Services du Premier Ministre :						
I. — Services généraux.....	0,30	0,239	0,539	0,33	0,237	0,567
Territoires d'Outre-Mer.....	16,81	408,788	425,598	18,62	436,975	455,595
Transports :						
III. — Aviation civile.....	1,594	81,855	83,449	1,631	87,973	89,604
IV. — Marine marchande...	»	3,006	3,006	»	4,075	4,075
Travail et Santé :						
II. — Travail .....	»	1,780	1,780	»	1,780	1,780
III. — Santé .....	»	16,246	16 246	»	13,496	13,496
Postes et Télécommunications....	0,470	20,630	21,100	0,530	23,570	24,100
Totaux (I).....	19,653	993,300	1 012,953	21,418	1 173,847	1 195,265
<b>II. — Dépenses militaires.</b>						
Défense :						
Section commune.....	»	62,753	62,753	»	52,916	52,916
Section Air.....	»	137,158	137,158	»	166,365	166,365
Section Forces terrestres....	»	351,528	351,528	»	413,625	413,625
Section Marine.....	»	378,540	378,540	»	419,290	419,290
Section Gendarmerie.....	»	104,233	104,233	»	131,897	131,897
Totaux (II).....	»	1 034,212	1 034,212	»	1 184,093	1 184,093
Totaux généraux.....	19,653	2 027,512	2 047,165	21,418	2 357,940	2 379,358

Dans le domaine de l'éducation primaire (application de la loi Debré) et dans celui de la santé publique et de l'agriculture, des demandes précises ont été formulées par le Territoire de la Nouvelle-Calédonie et étudiées par les ministères concernés, notamment au moyen de missions d'experts qui se sont rendues ou vont se rendre dans le territoire au cours de l'année 1976.

L'intervention du Ministère de l'Agriculture a été demandée pour des programmes précis tant au profit de la Polynésie (équipement rural, reboisement) que de la Nouvelle-Calédonie. Ce département ministériel a désigné un expert chargé de l'évaluation des besoins de la mise en œuvre des interventions.

L'intervention des ministères techniques est nécessaire et urgente dans la mesure où la croissance des dépenses de fonctionnement des budgets territoriaux (dépenses de santé et d'éducation notamment) rend difficile la réalisation de l'équilibre budgétaire et interdit toute politique d'équipement. La mise en œuvre de cette politique sera progressive. Elle devra permettre de sauvegarder la spécificité locale, et de tenir compte des attributions statutaires des Assemblées locales.

En annexe au présent rapport sont rappelées les conditions dans lesquelles se sont effectués jusqu'à présent les transferts de compétences au bénéfice des services techniques (annexe I).

Un document budgétaire annexe présenté en application de l'article 85 de la loi de finances pour 1969 donne un état récapitulatif de l'effort budgétaire et financier consacré aux Territoires d'Outre-Mer. Si ce document retrace l'ensemble de ces concours, il ne fournit aucun renseignement quant à leur affectation. L'enquête menée par mon prédécesseur auprès des ministères dépensiers avait révélé qu'il était difficile d'obtenir des informations précises et détaillées. Il serait souhaitable que pour les prochains exercices ce document ait un contenu plus explicite, d'autant que les ministères techniques ont été appelés à agir directement dans les Territoires.

Pour 1977, l'ensemble des crédits affectés aux Territoires d'Outre-Mer par les différents départements ministériels devrait représenter 2 379 millions de francs, soit + 16,2 % que l'année antérieure, dont 1 195 millions de francs de dépenses civiles, soit + 18,1 %. Le budget du Secrétariat d'Etat représente 19 % de l'effort global et 38 % des dépenses civiles (tableau I ci-joint).

Ces propositions sont apparemment plus satisfaisantes que celles du budget propre du Secrétariat d'Etat, mais seulement dans



la mesure où elles seront exécutées complètement. L'examen des récapitulations générales figurant dans les documents annexes aux projets de loi de finances pour 1976 et 1977 révèle que l'exécution peut être sensiblement différente du projet (tableau II ci-joint). En ce qui concerne notamment les dépenses civiles, *le montant des crédits effectivement affectés en 1976 est inférieur de 12,4 % aux prévisions et même de 3,1 % aux crédits affectés en 1975.*

TABLEAU II

**Récapitulation générale des crédits affectés aux Territoires d'Outre-Mer (1975-1976-1977).**

	ANNEXE au projet de loi de finances pour 1976.		ANNEXE au projet de loi de finances pour 1977.	
	1975	1976	1975	1976
	(En millions de francs.)			
<b>I. — Dépenses civiles.</b>				
Anciens combattants.....	14,692	15,229	16,609	17,363
Culture .....	0,380	0,436	0,526	0,527
Economie et Finances :				
I. — Charges communes....	107,000	125,000	126,00	146,600
II. — Services financiers....	30,986	34,087	31,748	34,873
Education .....	242,655	285,820	255,642	372,861
Equipement .....	5,706	6,850	4,227	3,742
Intérieur .....	3,044	2,550	2,817	3,084
Justice .....	23,811	24,264	20,700	23,908
Qualité de la Vie :				
II. — Jeunesse et Sports.....	12,197	13,883	2,966	3,090
Services du Premier Ministre :				
I. — Services généraux.....	0,524	0,491	0,539	0,567
Territoires d'Outre-Mer.....	438,089	482,431	425,598	455,595
Transports :				
III. — Aviation civile.....	89,142	99,654	83,449	89,604
IV. — Marine marchande....	4,862	5,292	3,006	4,075
Travail et Santé :				
II. — Travail .....	1,780	1,780	1,780	1,780
III. — Santé .....	19,846	27,246	16,246	13,496
Postes et Télécommunications...	49,698	29,999	21,100	24,100
<b>Totaux (I).....</b>	<b>1 044,412</b>	<b>1 155,007</b>	<b>1 012,953</b>	<b>1 195,265</b>
<b>II. — Dépenses militaires.</b>				
<b>Défense :</b>				
Section commune.....	59,029	63,686	62,753	52,916
Section Air.....	119,018	143,888	137,158	166,365
Section Forces terrestres....	270,540	315,853	351,528	413,625
Section Marine.....	268,943	378,540	378,540	419,290
Section Gendarmerie.....	94,168	113,272	104,233	131,897
<b>Totaux (II).....</b>	<b>811,698</b>	<b>1 015,239</b>	<b>1 034,212</b>	<b>1 184,093</b>
<b>Totaux généraux.....</b>	<b>1 856,110</b>	<b>2 170,246</b>	<b>2 047,165</b>	<b>2 379,358</b>

En conséquence, le projet 1977 doit être accueilli avec réserve. Il traduit, certes, pour la seconde année consécutive, l'incertitude dans laquelle se trouvent les Pouvoirs publics quant à l'avenir de certains territoires. Néanmoins, bien des actions ne peuvent être différées, et tout ajournement de dépenses en capital peut être préjudiciable pour l'avenir de ces territoires.

### I. — Les dépenses ordinaires.

Elles s'élèvent à 349,7 millions de francs affectés comme il suit :

— pour les moyens des services :

+ 33,6 millions de francs de *mesures acquises* destinées à tenir compte en année pleine des mesures de revalorisation des rémunérations publiques, jusqu'au 31 décembre 1976, et des conséquences directes et indirectes sur les dépenses accessoires aux dépenses de personnel ;

— 8,2 millions de francs de *mesures nouvelles*. En fait, ce chiffre est le solde de mesures de sens inverse. Il faut isoler les mesures négatives relatives aux crédits transférés aux Départements d'Outre-Mer et aux Affaires étrangères, au titre des Comores et de Saint-Pierre-et-Miquelon (— 9,553 millions de francs), pour n'examiner que les mesures intéressant les Territoires d'Outre-Mer qui demeurent sous ce statut (+ 1,291 million de francs). Elles consistent en des ajustements aux besoins des services locaux pour tenir compte de l'augmentation générale des prix et proposent quelques transformations d'emplois.

— pour les interventions publiques :

+ 18,8 millions de francs de *mesures acquises* suscitées par la revalorisation des rémunérations publiques, des prestations et charges annexes ;

— 19,9 millions de francs de *mesures nouvelles*. Du fait des transferts au titre des Comores et de Saint-Pierre-et-Miquelon (— 34,3 millions de francs), + 14 millions de francs sont destinés à la majoration des subventions d'équilibre pour faire face à l'augmentation générale des prix, à la

revalorisation des rémunérations et aux frais d'affrètement des bateaux desservant les Terres australes et antarctiques françaises.

- Wallis et Futuna : + 0,5 million de francs ;
- Nouvelles-Hébrides : + 1 million de francs ;
- Terres australes et antarctiques françaises : + 12,5 millions de francs ;
- Recherche scientifique et technique (Terres australes et antarctiques françaises) : 0,4 million de francs.

La dotation complémentaire demandée pour le budget des Terres australes et antarctiques françaises est relativement importante. Elle est justifiée par les servitudes particulières de communication que connaît ce territoire.

Les liaisons avec les bases australes et antarctiques sont assurées par les navires *Marion-Dufresne*, en ce qui concerne les australes, et *Thala-Dan* pour l'Antarctique. Les dépenses d'affrètement supportées intégralement par le budget des Terres australes et antarctiques françaises sont difficilement compressibles.

Les mesures nouvelles nécessaires pour faire face aux charges prévisibles de l'affrètement en 1977, compte tenu des crédits inscrits au budget 1976, s'élèvent :

— pour le <i>Marion-Dufresne</i> .....	+ 8
— pour le <i>Thala-Dan</i> .....	+ 4,5

Soit un total de .....	+ 12,5
------------------------	--------

Le coût de l'affrètement des navires desservant le territoire est, pour 1976, le suivant :

*Marion-Dufresne* :

Affrètement .....	16 896 000	
Carburants .....	2 000 000	
Total .....		18 896 000

*Thala-Dan* :

Affrètement .....	7 436 000	
Carburants .....	810 000	
Total .....		8 246 000

Total général .....	27 142 000
---------------------	------------

**TABLEAU III**

**CHAPITRE 41-91. — Subventions aux budgets locaux des Territoires d'Outre-Mer (en francs).**

	1976	1977		Total.
	Crédits votés.	Mesures acquises.	Mesures nouvelles.	
11 Subventions au budget local des îles Wallis et Futuna.....	2 543 879	»	+ 500 000	3 043 879
12 Subventions au budget spécial des Nouvelles-Hébrides .....	13 802 526	»	+ 1 000 000	14 802 526
13 Subventions au budget local de Saint-Pierre-et-Miquelon .....	2 983 555	»	— 2 983 555	Mémoire.
14 Subventions au budget des Terres Australes et antarctiques.....	47 357 464	»	+ 12 983 000	60 290 464
15 Subventions au budget local de Nouvelle-Calédonie .....	Mémoire.	»	»	Mémoire.
16 Subventions au budget local de la Polynésie française.....	Mémoire.	»	»	Mémoire.
20 Prise en charge des fonctionnaires métropolitains affectés dans les services territoriaux.....	42 658 756	+ 5 647 787	»	48 306 543
30 Aide technique et financière au Territoire français des Afars et des Issas .....	23 310 584	+ 3 435 393	»	26 745 977
41 Aide technique au Territoire des Comores .....	6 564 341	+ 930 408	— 7 494 749	Mémoire.
42 Aide financière au Territoire des Comores .....	10 580 000	»	— 10 580 000	Mémoire.
50 Application de la loi n° 66-496 du 11 juillet 1966 (fonctionnaires de l'Etat pour l'administration de la Polynésie) .....	50 066 631	+ 7 285 941	»	57 352 572
60 Prise en charge de fonctionnaires des corps de l'Etat pour l'administration de Saint-Pierre-et-Miquelon (application de la loi n° 74-640 du 12 juillet 1974).....	11 786 986	+ 1 504 914	— 13 291 900	Mémoire.
<b>Totaux .....</b>	<b>211 654 722</b>	<b>+ 18 804 443</b>	<b>— 19 917 204</b>	<b>(1) 210 541 961</b>

(1) Dont 720 000 F au titre du programme d'action prioritaire n° 25 « Renforcer le potentiel scientifique du pays ».

Dans le tableau n° III ci-joint, apparaît par article le montant des subventions allouées aux budgets locaux des Territoires d'Outre-Mer. Ce chapitre, doté de 210 millions de francs, représente 46 % de l'ensemble du budget des Territoires d'Outre-Mer.

Comme les années précédentes, il faut souligner l'absence de dotations pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie alors que nous avons appris, par ailleurs, que ces territoires en reçoivent en cours

d'année. Pratiquement, si le Parlement les autorise implicitement lors de l'adoption des collectifs budgétaires, il ne les examine jamais véritablement et en ignore en fait le montant.

Il serait souhaitable de mettre fin à cette pratique. Si leur montant ne peut être fixé *a priori*, celui-ci étant étroitement lié à la conjoncture économique, il devrait en être rendu compte lors de l'examen du projet de la loi de finances suivant.

## II. — Les dépenses en capital.

D'un montant total de 109,1 millions de francs, les autorisations de programme diminuent de 20 % par rapport au précédent exercice. Il faut, pour partie, attribuer cette réduction aux transferts effectués au bénéfice des deux nouveaux Départements d'Outre-Mer, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon. Toutefois, la réduction semble supérieure aux dotations allouées par ailleurs à ces deux départements. En termes équivalents, pour les territoires demeurant sous statut des Territoires d'Outre-Mer, la réduction paraît être de l'ordre de 7 %.

1° Au titre de l'*équipement administratif* des Territoires, la dotation proposée est de 4,4 millions de francs contre 14,3 millions de francs en 1976. La réduction est très importante et va bien au-delà des annulations faites au titre des deux nouveaux Départements d'Outre-Mer.

Le Secrétariat n'est pas en mesure de nous faire connaître l'affectation de ces autorisations : les territoires n'ont pas encore communiqué leurs demandes avec un ordre de priorité compte tenu des limites de l'enveloppe proposée.

2° Au titre de la *recherche scientifique*, une dotation de 9,2 millions de francs dont 1,2 million de francs au titre du programme d'action prioritaire n° 25 « Renforcer le potentiel scientifique du pays ».

Cette dotation se répartit de la manière suivante :

- T. A. A. F. : 5,8 millions de francs ;
- O. R. S. T. O. M. : 2,87 millions de francs ;
- G. E. R. D. A. T. : 0,50 million de franc.

— Pour les T. A. A. F., le programme de recherche 1977 sera orienté comme ceux des années antérieures, à savoir : géophysique externe, études atmosphériques, glaciologie polaire, océanographie, étude des sédiments côtiers aux Kerguelen, géologie, sismologie, biologie terrestre et écophysiologie.

— L'O. R. S. T. O. M. fait porter son effort sur les Territoires du Pacifique. Il développera en 1977, à côté de ses activités traditionnelles (entomologibiologie, études hydrologiques et hydrochiatriques) :

- l'étude écologique des lagons ;
- la dynamique des populations de thonidés ;
- la réalisation de forages océaniques profonds et l'étude de l'évolution des arcs insulaires.

— En ce qui concerne le G. E. R. D. A. T., qui bénéficie cette année d'une inscription budgétaire de 0,50 million de francs, il s'agit de financer les activités du C. T. F. T. en Nouvelle-Calédonie, qui poursuit dans ce Territoire des actions importantes de reforestation. Ces opérations étaient jusqu'alors financées par le F. I. D. E. S. local.

### 3° Subventions du F. I. D. E. S. :

#### a) Section générale.

	En milliers de francs.
Nouvelles-Hébrides .....	7 500
Terres australes et antarctiques françaises .....	3 000
Territoire français des Afars et des Issas .....	10 000
Équipement des communes de Nouvelle-Calédonie .....	9 500
Équipement des communes de Polynésie française .....	11 500
Œuvres privées .....	4 000
Équipement sportif et culturel .....	2 000
Études diverses .....	4 000
Actions économiques et sociales .....	16 065
Réserve pour opérations en cours d'étude .....	4 000
Total .....	71 565

#### b) Section des Territoires.

Polynésie française .....	13 500
Nouvelle-Calédonie .....	7 000
Wallis et Futuna .....	3 410
Total .....	23 910

Le rétrécissement du champ d'action géographique du budget des Territoires d'Outre-Mer, lié à l'évolution institutionnelle des territoires, explique, au moins pour partie, la diminution des auto-

risations de programme ouvertes. Tout au plus les dotations du F. I. D. E. S. pour 1977 sont reconduites en francs courants par rapport à 1976, soit en termes réels une diminution proche de 10 %.

Sur les sections territoriales et sur les enveloppes de la section générale affectées aux collectivités (aide technique T. F. A. I., Plan national et plan conjoint Nouvelles-Hébrides, équipement des communes de Polynésie et de Nouvelle-Calédonie) seront financés des programmes de petits équipements (routes secondaires et ponts, adductions et réseaux divers, petits aérodromes, opérations de production).

L'achèvement de la route d'Ethiopie au T. F. A. I., le recensement démographique et l'accélération du programme d'exploitation des ressources de la mer en Polynésie, l'achèvement du programme de distribution d'eau à Wallis, constituent les principales opérations prévues au titre de l'action économique et sociale sur la Section générale pour 1977.

\*  
\* \* \*

Nous disposons maintenant d'un premier bilan de l'exécution du VI<sup>e</sup> Plan dans les Territoires d'Outre-Mer. Deux tableaux ci-dessous (tableaux IV et V) nous permettent de prendre connaissance des taux de réalisation des enveloppes prévues tant au titre du F. I. D. E. S. que des ministères techniques.

TABLEAU IV

**Crédits F. I. D. E. S. ouverts par Territoire et taux d'exécution du VI<sup>e</sup> Plan.**

(En francs constants, base : 1970.)

	DOTA- TION VI <sup>e</sup> Plan.	1971	1972	1973	1974	1975	CUMUL des dotations.	T A U X d'exécu- tion.
Nouvelle-Calédonie .....	65	19,85	11,79	11,05	11,86	9,04	63,59	97,8 %
Polynésie française.....	96,80	14,12	17,71	18,58	16,66	16,70	83,77	86,5 %
Nouvelles-Hébrides .....	24,40	5,93	5,89	6,32	4,53	4,02	26,69	109,4 %
Wallis et Futuna.....	15,20	1,31	3,82	3,82	2,20	3,82	14,97	98,5 %
Comores .....	93,20	10,15	11,80	15,94	29,02	15,89	82,80	88,8 %
T. F. A. I. ....	56,40	6,35	8,55	8,04	19,03	33,78	75,75	134,3 %
Saint-Pierre-et-Miquelon.	23,60	5,60	9,81	3,14	3,80	3,48	25,83	109,4 %
T. A. A. F. ....	14	1,45	1,95	1,85	1,83	1,87	8,95	63,9 %
<b>Total .....</b>	<b>388,60</b>	<b>64,76</b>	<b>71,32</b>	<b>68,74</b>	<b>88,93</b>	<b>88,60</b>	<b>382,35</b>	<b>98,4 %</b>

TABLEAU V

**Dépenses ministères techniques.**  
(En francs constants, base : 1970.)

MINISTÈRES	ENVE- LOPPE VI <sup>e</sup> Plan.	DOTATIONS ANNUELLES					DOTA- TIONS cumulées.	REALI- SATION en pour- centage.
		1971	1972	1973	1974	1975		
Education nationale....	142,50	17,47	25,41	24,62	24,41	36,81	128,72	90,3
Jeunesse et Sports.....	21,40	2,89	3,81	2,88	2,99	1,87	14,44	67,5
Equipement .....	22,40	2,11	3,11	2,61	2,35	2,14	12,32	55
Transports .....	239,10	14,04	25,60	32,16	21,85	18,70	112,35	47
Total .....	425,40	36,51	57,93	62,27	51,60	59,52	267,83	63

Pour le F. I. D. E. S. le taux de réalisation en francs constants atteints 98,4 % et pour les dépenses engagées par les ministères techniques 63 %.

Au titre des différents programmes qui ont été subventionnés par le F. I. D. E. S. durant le VI<sup>e</sup> Plan nous pouvons observer que :

— en Nouvelle-Calédonie, l'accent a été mis sur l'équipement des communes, les équipements collectifs et les infrastructures ;

— en Polynésie française, depuis leur création, les communes ont également reçu des subventions d'équipement importantes. Le territoire, sur la section locale, a poursuivi les actions en faveur de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage et réalisé diverses infrastructures ;

— à Wallis et Futuna et aux Nouvelles-Hébrides, l'opération principale a été la construction d'un nouvel hôpital. Des actions agricoles et diverses infrastructures ont également été réalisées ;

— aux Comores, l'action principale a porté sur le réseau routier des quatre îles ;

— au T. F. A. I. à côté de la construction de la route d'Ethiopie et des recherches géothermiques qui constituent des opérations hors programme, les équipements scolaires et sanitaires ont été développés et les recherches et adductions d'eau poursuivies avec succès ;



— enfin, à Saint-Pierre-et-Miquelon, les infrastructures portuaires (digue-abri) et l'industrie de la pêche ont bénéficié de subventions importantes, de même que les équipements urbains (voirie, assainissement, eaux, électricité).

En ce qui concerne l'action des ministères « techniques » elle relève pour l'essentiel de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, des Transports (Aviation civile) et de l'Equipement (Phares et balises).

L'Education nationale a surtout fait porter son effort sur les Territoires du Pacifique :

— en Nouvelle-Calédonie, ce département a financé la construction des C. E. S. de Koné, la Foa, La Pérouse, Poindimie et Nouméa (Rivière-Salée et Carcopino), ainsi qu'un C. E. T. à Nouméa ;

— en Polynésie, ses crédits ont permis la rénovation du lycée Gauguin, le lycée Taaone, la construction des C. E. S. de Taravao, Papara, Afarelatu, Uturoa, divers travaux aux C.E.G. de Bora-Bora, Taravao, Huahine ;

— dans les autres territoires, diverses constructions à Port-Vila (Nouvelles-Hébrides), Mutsamuou et Fomboni (Comores), à Tadjourah, Boulaos et Djibouti (T. F. A. I.) et à Mata-Utu (Wallis).

La Jeunesse et les Sports a assuré la construction de terrains de sports, de gymnases et de centres socio-éducatifs dans tous les Territoires.

Les Transports, et en particulier l'Aviation civile, ont financé des opérations d'entretien et d'amélioration en Nouvelle-Calédonie (la Tontouta), au T. F. A. I. (Ambouli), en Polynésie (Tahiti-Faaa, Bora-Bora, Raitea), ainsi que la modernisation des aéroports de Saint-Pierre et de Hihifo (à Wallis et Futuna). En outre, le nouvel aéroport d'Hahaya, aux Comores, a été achevé en 1975.

\*  
\* \*

Le budget 1977 est un budget de reconduction dont le champ d'application est réduit par l'accession à l'indépendance d'une partie des Comores et le choix du statut départemental fait par Saint-Pierre-et-Miquelon ; Mayotte étant administrativement inscrit au budget des Départements d'Outre-Mer.

Il traduit en outre les contraintes budgétaires générales fixées pour le prochain exercice.

\*  
\* \*

Votre Commission des Finances s'est limitée à un examen d'ensemble des crédits demandés au titre des Territoires d'Outre-Mer, laissant le soin aux représentants de ceux-ci de formuler leurs observations compte tenu des problèmes locaux qui se posent. Elle a toutefois chargé votre rapporteur spécial de présenter quelques réflexions suscitées par les difficultés que connaissent ces territoires.

M. Blin s'est inquiété plus particulièrement du financement des liaisons maritimes avec les Terres Australes d'une part et, d'autre part, des conséquences, sur l'influence politique de la France dans le Pacifique, des résultats des récentes élections aux Nouvelles-Hébrides, pays dans lequel la France a réalisé des investissements très importants.

A l'issue de cet examen, votre Commission des Finances a décidé de soumettre à l'appréciation du Sénat le projet de budget des Territoires d'Outre-Mer pour 1977.

# ANNEXES

---

## ANNEXE I

### TRANSFERT DE COMPETENCES AU BENEFICE DES MINISTERES TECHNIQUES

C'est à partir de 1945 qu'un certain nombre d'attributions précédemment dévolues au Ministère de la France d'Outre-Mer ont peu à peu été déléguées à divers ministères techniques.

I. — Les principales étapes furent les suivantes :

A. — *Aviation civile* :

1. — Fonctionnement de l'aéronautique civile dans les Territoires d'Outre-Mer (1945).

2. — *Météorologie* (1966).

B. — *Marine marchande* :

1. — Service des affaires maritimes dans les Territoires d'Outre-Mer (1968).

C. — *Armées* : transfert au Ministère de la Défense (1959).

D. — *Justice* : transfert d'attributions et des services au Ministère de la Justice (1959).

E. — *Finances* : transferts du Service des douanes au Ministère de l'Economie et des Finances (1970) sauf Comores et Territoires français des Afars et des Issas.

F. — *P. T. T.* :

1. — Organisation, contrôle du service des postes et tutelle des offices locaux en Polynésie, Calédonie et Territoires français des Afars et des Issas (1966).

2. — Station radio-électrique de Saint-Pierre (1967).

G. — *Education nationale* : transfert au Ministère de l'Education nationale en plusieurs étapes :

1. — Enseignement public du 2<sup>e</sup> degré (1961 pour la Polynésie, 1964 pour les autres Territoires sauf Wallis et Futuna).

2. — Enseignement public du premier degré (1967 pour Saint-Pierre-et-Miquelon, 1969 pour Wallis et Futuna).

3. — Aide à l'enseignement privé (1972 pour Saint-Pierre-et-Miquelon, 1975 pour la Polynésie française).

H. — *Santé publique* :

1. — Services des grandes endémies (1968 pour la Polynésie, 1972 pour les Comores).

2. — Service de la prévention contre la tuberculose au Territoire français des Afars et des Issas (1968).

3. — Ensemble des services de santé (1968 pour Saint-Pierre-et-Miquelon, 1972 pour Wallis et Futuna).

II. — En ce qui concerne le volume financier que représentent les actions du Ministère de la Santé et de l'Education, elles peuvent être chiffrées de la manière suivante (les chiffres 76 sont des prévisions).

A. — *Santé publique (fonctionnement)* :

	1975 (En millions de francs français.)	1976 (Prévisions.)
Comores .....	3,90	—
T. F. A. I. ....	2	5
Polynésie .....	1,2	5
Saint-Pierre .....	10	11
Wallis et Futuna .....	3,5	3,5
<b>Total .....</b>	<b>23,60</b>	<b>24,5</b>

B. — *Education* : seuls les crédits d'équipement peuvent être ventilés par Territoire. En ce qui concerne le fonctionnement, les dépenses se sont montées à environ 210 millions de francs pour tous les Territoires d'Outre-Mer en 1975. Elles avoisineront 230 millions de francs en 1976.

	C R E D I T S D ' E Q U I P E M E N T	
	1975	1976 (partiel) (1).
Polynésie .....	5,78	8,6
Nouvelles-Hébrides .....	1,49	2
Nouvelle-Calédonie .....	24,16	3,1
Comores .....	1,13	»
T. F. A. I. ....	2,10	»
Wallis et Futuna .....	0,70	0,7
Saint-Pierre-et-Miquelon .....		10,3
<b>Total .....</b>	<b>35,36</b>	<b>24,7</b>

(1) L'enveloppe totale pour les Territoires d'Outre-Mer se monte pour 1976 à 44 millions de francs.

## ANNEXE II

### TERRITOIRES FRANÇAIS DU PACIFIQUE

#### Ressources biologiques et minérales de la mer.

##### I. — LES RESSOURCES BIOLOGIQUES

Les captures effectuées dans l'océan Pacifique représenteraient d'après les dernières estimations connues 70 p. 100 des prises mondiales des thonidés. Elles seraient de l'ordre de 738 000 tonnes par an à raison de :

Germon .....	111 000 tonnes.
Yellow fin .....	228 000 tonnes.
Blue fin .....	35 000 tonnes.
Big eye .....	78 000 tonnes.
Skipjack .....	286 000 tonnes.

La part que les Territoires français ont pu avoir au niveau de ces captures au cours de ces dernières années est très faible.

Les productions de thonidés des Territoires français du Pacifique et des Nouvelles-Hébrides ont représenté au cours de ces dernières années des productions annuelles, y compris les apports étrangers, de l'ordre de 22 000 tonnes.

La faiblesse de la part française dans ces productions, 5 p. 100 environ, résulte de la structure du secteur de la pêche locale qui reste axée sur la satisfaction des besoins des Territoires, et qui n'est pas en mesure de réaliser à court terme la mutation qui le ferait passer au stade industriel et du manque d'intérêt des professionnels métropolitains de la pêche pour la valorisation des ressources de ces régions où les armements japonais, coréens ou formosans ont acquis un net ascendant.

Toutefois et dans la perspective d'un développement des activités françaises dans cette région très vaste, la France a entrepris au cours de ces dernières années un certain nombre de recherches par l'intermédiaire des organismes scientifiques implantés en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie française et a jeté les bases d'une modification de certaines des données du secteur de la pêche locale.

##### A. — La Mélanésie.

###### 1. Nouvelle-Calédonie.

L'Office de la recherche scientifique et technique Outre-Mer (O. R. S. T. O. M.) qui est implanté en Nouvelle-Calédonie à Nouméa a procédé à l'aide de navires océanographiques à des travaux destinés à mieux connaître les ressources des eaux situées à proximité ou au large du territoire.

A proximité des côtes du Territoire, l'O. R. S. T. O. M. a mis en œuvre un programme qui tend à faire des études sur l'hydrologie, la circulation et la plantologie du lagon de la Nouvelle-Calédonie. Un tel programme est le préliminaire indispensable à tout inventaire des ressources du lagon.

Il développe ainsi la prospection et l'évolution des possibilités en appâts vivants du lagon ainsi que la biologie et la dynamique des espèces qui s'y trouve. Il procède enfin à des essais de pêche de poissons de fond au très proche large.

Au large des côtes du Territoire et parfois dans des zones très éloignées, l'O. R. S. T. O. M. effectue des recherches sur l'hydrologie, la circulation, la productivité des eaux tropicales, les hydroclimats et la distribution des organismes micro-nectoniques (gros plancton animal).

Il procède aussi à des études permettant la recherche, la récolte des données relatives à l'établissement de statistiques de pêche des thonidés en vue de l'appréciation de la dynamique des populations et de la gestion des stocks.

De 1971 à 1975 le détail de ces campagnes à la mer est à l'aide de N/O *Coriolis* le suivant :

1971 : il a été procédé à des études biologiques au Nord et à l'Ouest de la Nouvelle-Calédonie, à des essais de palangres verticales, longues lignes et filets à plancton ainsi que sur les larves de poissons et à des recherches sur l'hydrologie équatoriale ;

1972 : des études sur l'hydrologie et la courantométrie ont été effectuées ;

1973 : des recherches portant sur la biologie des thonidés de longue ligne et sur les courants ont été entreprises ;

1974 : des campagnes sur l'étude de la répartition du germon ont été faites ;

1975 : des études ont été effectuées sur l'utilisation de certains types de chalut et sur l'hydrologie de la mer de Corail en fin de saison des pluies. La même année et dans le Pacifique Est, le Centre national de la recherche scientifique (C. N. R. S.) a fait des études sur l'évaluation de la matière organique vivante des eaux avec le soutien logistique du N/O *Noroit*.

## 2. Nouvelles-Hébrides.

Au large des côtes des Nouvelles-Hébrides des études de cette nature mais en nombre plus limité ont été effectuées. Elles étaient d'ailleurs très imbriquées avec celles qui ont été entreprises au large de la Nouvelle-Calédonie. On peut noter toutefois en 1971, des recherches ont été entreprises sur la biologie des eaux avec N/O *Coriolis*.

Pour effectuer ces études, l'O. R. S. T. O. M. dispose actuellement en Nouvelle-Calédonie de quatorze chercheurs et de dix techniciens. Compte non tenu du coût des moyens à la mer, les dépenses effectuées par l'O. R. S. T. O. M. en 1976 pour les programmes d'océanologie devraient être de 7 300 000 F. F.

## B. — La polynésie.

### 1. La Polynésie française.

Les efforts qui ont été déployés au cours de ces dernières années ont porté sur les eaux qui entourent le territoire en vue d'essayer de déterminer leur productivité et leur potentialité.

L'installation récente du Centre national pour l'exploitation des océans (C. N. E. X. O.) dans le territoire par la création du Centre d'océanologie du Pacifique (C. O. P.) explique le manque de données précises sur les ressources contenues dans les eaux au large de la Polynésie.

Le C. O. P. a été inauguré en 1972. L'achèvement de ses installations est prévu pour 1977. Il emploie 55 personnes. 21 d'entre elles ont été recrutées localement. Ses dépenses, investissement compris, ont été de 11 700 000 FF en 1976. Ses travaux ont surtout porté jusqu'à présent sur l'aquaculture. Mais le secteur de la pêche n'a pas été absent de ses préoccupations. Il a même contribué activement, en liaison avec le service des pêches local, à la mise en place d'un programme qui devrait permettre de développer, à partir de la Polynésie, une pêche au large des thonidés suivant la technique de la pêche à l'appât vivant.

Une amélioration a été constatée dans l'établissement des statistiques de pêche, principalement pour les bonites.

L'acquisition d'un thonier canneur appateur en 1975, en association avec le territoire, devrait permettre cette année, à la suite des campagnes qui ont été faites en 1971 et 1972 par des sociétés américaines :

- d'entreprendre un inventaire des stocks naturels des poissons pouvant servir d'appât ;
- de lancer, avec des pêcheurs polynésiens, la technique de la pêche à l'appât vivant ;
- d'expérimenter les appâts produits en élevage dans le cadre de certains programmes d'aquaculture ;
- de contribuer à la formation du personnel qui serait employé sur d'autres unités.

L'accent est donc mis sur le développement d'une activité de pêche des thonidés fondée sur une modification des structures du secteur des pêches maritimes actuelles.

## 2. Wallis et Futuna.

L'effort qui a été entrepris au cours de ces cinq dernières années à Wallis et Futuna a eu pour objet essentiel de doter les pêcheurs de moyens qui leur permettent de pêcher dans le lagon de Wallis ou en deça du récif frangeant à Futuna. Une centaine d'embarcations ont été construites à cet effet.

Depuis deux ans maintenant, l'Etat participe au financement de bateaux capables d'aller pêcher au-delà du lagon ou du récif. A la fin de cette année, les professionnels devraient disposer de sept navires de ce type dont la longueur est de onze mètres environ.

Cette flottille devrait permettre de satisfaire les besoins locaux en poisson, tout en évitant des prélèvements trop importants dans les lieux plus abrités.

## C. — *Les perspectives de développement.*

Il ne fait pas de doute que l'extension de notre juridiction à 200 milles marins des côtes des territoires du Pacifique constitue un atout. Elle représentera 8 000 000 de kilomètres carrés contre 340 000 kilomètres carrés au large des côtes métropolitaines.

En matière de ressources vivantes, les armements thoniers métropolitains ne sont pas prêts à aller dans ces zones et ne marquent pas à leur égard l'intérêt qu'ils devraient pourtant leur porter.

Ils ont, il est vrai, à faire face dans le Pacifique à la concurrence des armements asiatiques, qui travaillent pour les conserveurs japonais ou américains, et dont les coûts d'acheminement vers leurs marchés de consommation sont moins onéreux que ceux qu'il faudrait engager pour une destination vers l'Europe, dont le marché est moins important que les Etats-Unis et le Japon, qui représentent 70 p. 100 de la consommation mondiale.

Cela explique que seuls des professionnels américains ou japonais aient jusqu'à présent fait des propositions pour la création de bases de pêche en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, en association avec des intérêts locaux.

Il faut noter aussi que la pêche aux thonidés, suivant la technique de la senne tournante que pratique nos professionnels au large des côtes africaines, pourrait être opérante dans les eaux du Pacifique, ce qui était contesté jusqu'à présent.

Cela résulte des campagnes de prospection qui ont été faites au large de la Nouvelle-Calédonie par des senneurs japonais, qui ont obtenu des rendements de dix tonnes à trente tonnes par jour.

L'existence d'un front thermique entre la Nouvelle-Calédonie et l'île Norfolk, mis en évidence par l'O. R. S. T. O. M., serait également l'une des causes des bons résultats enregistrés par des senneurs basés en Nouvelle-Zélande.



Par ailleurs, des résultats encourageants auraient été acquis au Nord de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, également par des senneurs japonais.

Il s'agit là d'un fait nouveau important, qui a été porté à la connaissance de nos professionnels.

Le développement d'une activité de cette nature de leur part réclamé des moyens importants. Elle implique, si l'on veut qu'elle ait des chances d'aboutir, une aide financière publique importante au niveau de la télédissection et de la réalisation de l'expérience en vraie grandeur.

En attendant la mise en place d'un dispositif de cette importance, qui ne semble pas pouvoir être obtenu dans l'immédiat, un programme tendant à développer la pêche au large a été mis au point. Il pourrait démarrer dans un premier temps en Polynésie française.

L'objectif serait d'atteindre une production de 8 000 tonnes de bonites, pêchées suivant la technique de la pêche à l'appât vivant. Elle serait pêchée par vingt canneurs-appâteurs de vingt-cinq mètres, avec huit hommes à bord, sur la base de 400 tonnes par an.

En 1980, l'objectif sera d'avoir huit navires produisant 3 200 tonnes. Cela réclamera 320 tonnes d'appâts.

Les campagnes qui seront menées par le *Tai Nui*, auquel il a été fait référence plus haut, sont essentielles de ce point de vue et également les programmes d'aquaculture du C. O. P. prévus pour la production d'appâts. L'opération réussie pourrait être transposée en Nouvelle-Calédonie avec, bien entendu, les ajustements qui seraient éventuellement nécessaires.

A Wallis et Futuna, l'exploitation du banc de bonites au large de Futuna, qui a été mis en évidence en 1973, présenterait aussi de ce point de vue un intérêt.

## II. — LES RESSOURCES BIOLOGIQUES

### A. — Les ressources énergétiques.

Depuis quelques années, la recherche pétrolière marine s'est intéressée aux marges continentales et aux grands fonds océaniques. La découverte en 1969 par le navire américain *Glomar Challenger* d'indices d'hydrocarbures dans les sédiments du golfe du Mexique sous 3 600 mètres d'eau est l'une des manifestations de cette tendance.

32 % des ressources potentielles du pétrole marin seraient situées au-delà de l'isobathe de 200 mètres mais 7 % seulement au-delà de l'isobathe de 3 000 mètres. 12,5 % de ces ressources seraient situées au-delà d'une distance de 200 milles marins des côtes.

Les superficies prospectables apparaissent donc comme très importantes. La France n'est pas restée à l'écart dans ce domaine. Des recherches ont été faites, notamment dans les zones proches de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, dans le cadre de la campagne Austradec.

#### 1. La Mélanésie.

##### a) Nouvelle-Calédonie et dépendances :

Le Territoire a servi de base aux campagnes qui ont eu lieu au cours de ces dernières années pour tester la structure des grands fonds qui l'entourent et dont certains constituent des bassins sédimentaires.

Le détail des missions est le suivant :

En 1971 : le N/O *Coriolis* a effectué des recherches de géophysique et de géologie au sud de la Nouvelle-Calédonie ;

En 1972 : est lancée la campagne Austradec sous l'égide de l'O. R. S. T. O. M. et de l'institut français des pétroles (I. F. P.). Pour ce faire, le N/O *Coriolis* a été équipé de moyens de travail importants comprenant notamment un appareillage de navigation par satellite, des instruments de mesure du magnétisme et de la bathymétrie ainsi qu'un ensemble de sismique réflexion.

L'objectif fixé au projet est de donner une connaissance précise d'une région où la liaison entre le domaine océanique (fonds de l'océan Pacifique) et un bloc continental s'établit au travers de zones mobiles, en particulier par les arcs mélanésiens, dans un cadre général de compression.

Cette connaissance conduit à des conséquences non négligeables pour la recherche appliquée à des fins industrielles car elle contribue à la constitution d'un schéma pour l'inventaire des ressources énergétique océaniques de cette région, notamment celles des bassins sédimentaires profonds ;

En 1973 : la campagne Austradec a été poursuivie avec le N/O *Le Noroit*. Une étude sismique a été effectuée entre la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande. Le programme groupe désormais l'O. R. S. T. O. M., le C. N. E. X. O., l'I. F. P. et les compagnies pétrolières S. N. P. A., C. F. P. et E. R. A. P. De fortes épaisseurs sédimentaires ont été observées dans le bassin de la Nouvelle-Calédonie et dans les bassins internes de la dorsale de Norfolk. Les principales structures magnétiques ou amagnétiques de la dorsale de Norfolk ou du prolongement Sud des Iles Loyauté ont été précisées.

La campagne Austradec a été complétée par la campagne Geotransit sous l'égide de l'O. R. S. T. O. M. et du C. O. P. Elle a nécessité une sismique lourde pour l'étude des zones d'expansion de la croûte océanique dans la zone du plateau nord fidjien et dans la zone des Tonga. Le N/O *Le Noroit* a été le support logistique de cette opération.

La campagne Georstim a été effectuée par l'O. R. S. T. O. M., toujours avec le N/O *Le Noroit*, pour reconnaître une zone encore peu étudiée située entre le nord de la Nouvelle-Calédonie et la fosse de Pocklington ;

En 1974 : avec le soutien logistique du N/O *Coriolis*, la campagne Austradec a continué son programme et l'O. R. S. T. O. M. a poursuivi dans le cadre de la campagne Georstim l'étude de la zone située au nord de la Nouvelle-Calédonie et qui est constituée par la zone de fracture d'Entrecasteaux ;

En 1975 : la reconnaissance des structures du Sud-Ouest Pacifique et plus particulièrement des grands bassins sédimentaires a été continuée dans le cadre du programme Austradec avec le N/O *Coriolis*.

L'O. R. S. T. O. M., avec l'aide du N/O *Le Noroit*, a procédé dans le cadre des campagnes Georstim à l'étude géologique de la partie Sud-Ouest du Pacifique entre les îles Salomon et la Nouvelle-Guinée situées au nord de la Nouvelle-Calédonie, au dragage des grandes structures nord-sud situées entre l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande, et à l'étude de la zone des Tonga-Kermadec.

En 1976 : ces études ont été poursuivies. En 1977 il sera procédé à l'étude de l'ensemble des données importantes qui ont été recueillies à bord des N/O *Coriolis* et *Le Noroit*.

#### b) *Nouvelles-Hébrides* :

Les Nouvelles-Hébrides ont servi de base logistique pour des campagnes menées en 1972 par l'O. R. S. T. O. M. avec le N/O *Coriolis* pour effectuer dans le cadre du programme Géophysique I et II des études de géophysique portant sur la magnétométrie, la sismique et la bathymétrie.

## 2. La Polynésie.

Sa structure géologique, telle qu'elle est connue actuellement, n'a pas donné lieu à un approfondissement dans la perspective d'études et de campagnes portant sur le pétrole marin des grands fonds océaniques.

Par contre, des études sur les nodules polymétalliques y ont été effectuées.

## B. — Les ressources minérales.

Les données dont on dispose au plan mondial font apparaître que l'océan Pacifique est une région de concentration importante de nodules polymétalliques.

Dans le Pacifique Nord des échantillons de nodules avec des teneurs de nickel + cuivre supérieures à 2 % représenteraient 33 % des étendues connues. Dans le Pacifique Sud elles seraient de 24 %.

Depuis plusieurs années le C. N. E. X. O. a entrepris de mieux connaître les fonds océaniques de l'océan Pacifique afin de localiser des sites qui pourraient s'avérer à terme industriellement intéressants.

Le territoire de la Polynésie française a souvent servi de base à ces travaux dès avant l'inauguration du C. O. P. à Vairao.

*En 1971* : une première campagne de prélèvements a eu lieu. Elle s'est déroulée à proximité des îles Tuamotu. Elle a permis à l'aide du B. R. O. *La Coquille* de remonter une tonne de nodules situés sur des fonds de l'ordre de 1 000 mètres à 1 500 mètres.

*En 1972* : l'exploration des gisements profonds de nodules polymétalliques (cartographie et prélèvement) a été organisée au départ du territoire avec le B. R. O. *La Coquille*, les N/O *Coriolis* et *Le Noroit*. Des engins d'exploration mis au point au Centre d'océanographie de Bretagne ont été testés avec succès. Elles se sont déroulées dans le cadre des programmes Techno, Tahino et Transpac, la dernière ayant été montée notamment pour mettre à profit le transit de Brest à Papeete du N/O *Le Noroit*.

*En 1973* : des campagnes ont eu lieu entre les îles Tuamotu et les îles Marquises avec l'aide des N/O *Coriolis* et *Le Noroit* dans le cadre du programme Tahino.

Commencée par une prospection à large maille, la distance entre les stations d'étude et de prélèvements étant de l'ordre de 50 milles marins, l'exploration a évolué vers une étude plus fine des zones reconnues les plus intéressantes.

Des champs de nodules ont été repérés entre les îles Tuamotu et les îles Marquises. Les teneurs sont parfois intéressantes mais les campagnes qui ont été effectuées ne peuvent conclure à l'existence de zones pouvant constituer des gisements au sens minier du terme.

Les zones connues les plus intéressantes, seraient situées au nord de la Polynésie française en dehors des 200 milles marins.

C'est vers elles que le C. N. E. X. O. a fait porter ses efforts à partir de 1974.

*En 1974* : le C. N. E. X. O. a élargi à d'autres partenaires l'association qu'il avait créée avec la Société métallurgique du Nickel pour effectuer certaines des campagnes menées sur la recherche des sites de nodules. Le Commissariat à l'Energie atomique s'est joint à eux au sein de l'Afernod.

Les campagnes menées à l'Ouest, au Nord-Est des Marquises, dans le cadre du programme Tahino ont donné des résultats intéressants. Le N/O *Coriolis* a été le support logistique de cette opération.

*En 1975* : le N/O *Coriolis* a été utilisé dans le Pacifique Nord-Est dans le cadre du programme Tahino. Près de mille prélèvements ont été effectués sur une zone de 1 million de kilomètres carrés pendant cinq mois.

L'objectif est désormais de mettre en évidence des sites où les teneurs en cuivre + nickel seront supérieures à 2,5 % et où les densités seront au moins égales à 10 kilogrammes par mètre carré.

Sur ces bases dix mois de campagne ont été programmés pour 1976 et 1977.

C. — *Les perspectives de développement.*

Des demandes de permis pour :

1. — *Hydrocarbures* liquides ou gazeux ont été déposés au cours de la campagne Austradec par des sociétés pétrolières françaises (S.N.P.A., E.R.A.P., C.F.P.), sur les plateaux sédimentaires profonds situés entre les îles Chesterfiel, la Nouvelle-Calédonie et les îles Loyauté.

Ces demandes de permis sont en concurrence avec des demandes analogues provenant de groupes pétroliers étrangers, notamment d'Oxoco.

L'exploration et l'exploitation de ces fonds sédimentaires posent dans l'immédiat des problèmes technologiques importants qui excluent leur mise en valeur sous réserve qu'ils contiennent effectivement des hydrocarbures.

La prise de position des intérêts pétroliers sur ces zones montrent néanmoins qu'ils ne négligent pas ce secteur qui est proche de l'Australie au large des côtes de laquelle plus de 2 200 demandes de permis de grand off shore ont été agréées.

Une extension de notre juridiction à 200 milles marins dans le Pacifique présente un intérêt évident.

Il ne faut pas oublier toutefois qu'avant d'en arriver à ce stade, de nouvelles campagnes de recherches devront être entreprises. Elles représenteront compte tenu des étendues à couvrir, un nombre important d'années/navires avant d'arriver au résultat escompté.

Cette remarque est également valable pour les recherches qui pourraient être entreprises au niveau de l'énergie maréthermique fondée sur le procédé Georges Claude.

Ce type nouveau d'énergie pour les territoires français du Pacifique, en particulier en Polynésie française ne pourra se développer efficacement que si les moyens nécessaires sont mis à la disposition des organismes de recherches concernés, et en particulier du C. N. E. X. O.

2. — L'approfondissement de nos connaissances des champs de *nodules polymétalliques* dans les 200 milles marins autour de la Polynésie française est également lié aux moyens dont disposera le C. N. E. X. O., ou l'Afernod pour procéder à des campagnes destinées à mettre en évidence des zones de l'ordre de 100 000 kilomètres carrés dans lesquelles une exploration à large maille (50 milles marins environ) auront indiqué des teneurs en nickel + cuivre supérieures à 2,5 % et des densités au moins égales à 10 kilogrammes mètres carrés.

Faute de ces moyens supplémentaires le C. N. E. X. O. continuera à donner la priorité à la reconnaissance de sites dans le Pacifique Nord.

L'exploration et l'exploitation des *phosphates marins* des eaux autour de la Polynésie française pose un problème analogue au niveau de la détermination des gîtes.